## Modalités de présentation

Le présent formulaire doit être rempli, signé et livré auprès du bureau de l'état civil de la municipalité où le requérant entend fixer son domicile, c'est-à-dire il doit être envoyé par lettre recommandée, par fax ou par courrier électronique aux adresses publiés sur le site institutionnel de la municipalité.

Le formulaire peut être envoyer par courrier électronique si:

- la déclaration est signé électroniquement;
- l'auteur est identifié du système informatique grâce à l'utilisation d'une carte d'identité électronique, d'une carte nationale des services, ou également avec des instruments qui permettent l'individuation du sujet qui fait la déclaration;
- La déclaration est transmis par la boîte aux lettres électronique certifiée du requérant;
- La copie de la déclaration ayant la signature du requérant est acquis par scanner et transmis par courrier électronique.

La déclaration doit être jointe à une copie du document d'identité et du numéro fiscal du requérant et des personnes qui transfèrent la résidence avec le requérant. Si les personnes mentionnées sont majeurs, ils doivent signer le formulaire.

Le citoyen provenant d'un état étranger, aux fins de la régistration au Registre de l'État Civil du lien de parenté avec des autres membres de la famille, doit joindre la relative documentation, en règle avec les normes en matière de traduction et légalisation des documents.

Le citoyen extracommunautaire doit joindre la documentation indiquée à l'annexe A.

Le citoyen d'État membre de l'UE doit joindre la documentation indiquée à l'annexe B.

Le requérant doit remplir le formulaire pour soi-même e pour les personnes sur lesquelles il exerce l'autorité paternelle ou la tutelle.

Donnés obligatoires : si on ne rempli pas tous les champs contenants les donnés obligatoires on ne peut pas accepter la demande.

**P.E.C.:** demografici@pec.comune.rescaldina.mi.it **e mail:** demografici@comune.rescaldina.mi.it

## Adresse d'envoi par courrier recommandé:

Comune di Rescaldina - Ufficio Anagrafe - Piazza Chiesa n. 15 - CAP 20027 RESCALDINA (MI)

telefono ufficio anagrafe diretto per eventuali informazioni: 0331 / 467840

## Heures d'ouverture des bureaux:

mattino dal lunedì al venerdì: dalle ore 09.00 alle 13.30

mercoledì: dalle ore 16,30 alle 18,15

sabato: dalle ore 09,00 alle 11,30

<sup>\*\*</sup> Donnés d'intérêt statistique.

<sup>\*\*\*</sup> Donnés d'intérêt du Ministère des infrastructures et transports – Département des transports routiers (art.116, alinéa 11, du Code de la Route)